

Envoyé en préfecture le 03/07/2025

Reçu en préfecture le 03/07/2025

Publié le 03/07/2025

ID : 089-218900694-20250630-0037_2025-DE

SLOW

Mairie de CHAILLEY Y O N N E 			DELIBERATION 0037/ 2025	Objet : TRAVAUX.
			Séance du 30/06/2025	Equipement de la Superette et du Salon de Coiffure d'une climatisation
MEMBRES CONSEIL			Etaient présent : Messieurs Philippe GUINET-BAUDIN, Maire, Mrs Hervé CYGANKO, Stéphane BOQUANT, Marcel RENAULT, Adjoints, Mrs Philippe FERLET, Alain GORNEAU, Hubert JOSSIER, Claude MARGUENAT, Mmes Marie-France DAGUIN, Laurence RENVOYE, Ismérie BRUNAT Absente excusée : Patrice DOYEN pouvoir à M. Renault Absente : Mme Viviane ROUSSEL Secrétaire de séance : Mme M.France DAGUIN	
Afférent au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération		
15	13	11+1		
DATE DE CONVOCATION 24/06/2025				
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture et publication ou notification du : 2 Juillet 2025				

Les membres du conseil

Après avoir entendu l'exposé de Mr Ferlet,

Considérant qu'il est nécessaire que d'équiper la supérette d'une climatisation suite à la récente mise en place des vitrines réfrigérées fermées qui génèrent une hausse de la température du magasin et à la nécessité de préserver la vitrine « Viande »

Considérant qu'il convient d'équiper le Salon de Coiffure pour le confort des usagers

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à l'unanimité

1/ Décident d'équiper la Supérette et le Salon de Coiffure d'une climatisation

2/ Acceptent le devis de l'entreprise SALGUEIRO, pour un montant total de 5178.34 € TTC

3/ Mandatent le Maire pour en poursuivre l'exécution.

Vu, Fait et délibéré, les jour et an que dessus ont
Signé tous les membres présents
Le Maire
Philippe GUINET BAUDIN

